



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pension de réversion

Question au Gouvernement n° 1052

Texte de la question

PENSIONS DE RÉVERSION

M. le président. La parole est à M. Emmanuel Maquet, pour le groupe Les Républicains.

M. Emmanuel Maquet. Madame la ministre des solidarités et de la santé, les différentes prises de parole sur les pensions de réversion n'ont pas éteint l'incendie allumé par Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire à la réforme des retraites, qui disait vouloir les supprimer.

M. Marc Le Fur. Tout à fait !

M. Emmanuel Maquet. Les Français n'oublieront pas la brutalité avec laquelle cette question a été posée, ce qui, d'ailleurs, en dit long sur votre manière de concevoir la solidarité entre les conjoints.

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. Emmanuel Maquet. Depuis une semaine, vous jouez sur les mots en prétendant qu'il n'y aura pas de suppression. Mais nous gardons tous en mémoire l'augmentation de 25 % de la CSG – la contribution sociale généralisée –, qui témoigne de votre obsession à considérer les retraités comme des privilégiés. Nous finissons par connaître votre méthode et sommes d'autant plus inquiets que vos déclarations n'excluent pas une diminution de l'enveloppe pour les futurs retraités.

Les pensions de réversion, je le rappelle, concernent 4,5 millions de veufs et de veuves, dont 90 % de femmes, pour lesquelles c'est une source de revenu primordiale, alors que, par dévouement pour leur famille et leurs enfants, elles n'ont pas eu l'opportunité de réaliser une carrière professionnelle continue. Ces pensions incarnent l'attachement de la nation à l'union entre deux êtres, car une vie d'efforts partagés justifie que les revenus soient mis en commun. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

S'y attaquer, c'est non seulement bafouer l'engagement d'une vie, mais aussi mettre en danger des millions de femmes, pour lesquelles c'est le dernier rempart contre la pauvreté. C'est l'honneur de la France, madame la ministre, que de consacrer ces efforts à la défense des plus fragiles. Mettre leur sort « sur la table », comme vous dites, en empruntant une expression au vocabulaire des *businessmen*, c'est une nouvelle provocation et la porte ouverte à l'harmonisation par le bas.

Madame la ministre, les Français veulent savoir si vous condamnez les propos de Jean-Paul Delevoye. Ils ont besoin d'entendre que cette enveloppe sera réellement sanctuarisée. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Alain David, Mme Muriel Ressiguier et M. Hubert Wulfranc . Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur Maquet, ce ton polémique, qui cherche encore une fois à attiser les peurs, est totalement inutile ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Si les inquiétudes sont légitimes, permettez-moi de clarifier le débat une énième fois.

M. Jean-Marie Sermier. Répondez plutôt !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Clairement, la discussion que le haut-commissaire...

M. Pierre Cordier. Commissaire politique !

Mme Agnès Buzyn, ministrea menée avec les partenaires sociaux est exemplaire. Tous les sujets sont débattus et ont fait l'objet d'une concertation longue et profonde. Un site internet permet à tous les Français d'y contribuer. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Je rappelle qu'il y a eu plus de 100 000 votes et plus de 17 000 contributions, ce qui prouve que les Français veulent intervenir dans cette réforme, non pas pour polémiquer mais pour être constructifs. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Il ne s'agit aucunement de faire disparaître les pensions de réversion ; il n'en a été question à aucun moment. Vous n'avez pas le monopole de la défense des veuves et des orphelins ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) C'est un devoir, qui fait partie de notre pacte social. Les pensions de réversion s'adressent évidemment aux femmes qui n'ont pas travaillé et se sont occupées de leurs enfants, qui étaient aux côtés de leur mari et n'ont pas cotisé. Ces pensions subsisteront.

En revanche, il n'est pas interdit d'être lucide, quand on voit qu'il existe treize régimes différents, des inégalités et des injustices !

M. Pierre Cordier. Restez calme !

Mme Agnès Buzyn, ministre. C'est contre ces inégalités et ces injustices que nous travaillons. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Nous consacrerons l'ensemble du temps qui nous sera nécessaire, dans les six mois à venir, à construire tous ensemble un système de retraite juste, lisible et équitable pour les familles. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Comme la hausse de la CSG !

Mme Agnès Buzyn, ministre. La solidarité persistera, c'est un engagement du haut-commissaire et de moi-même.

M. Fabien Di Filippo. De la ministre de l'injustice !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Elle persistera à même hauteur qu'aujourd'hui car nous le devons aux familles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Maquet](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1052

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 juin 2018](#)